

Le puy en Velay ca du 17 décembre 2019



Je souhaiterais au nom de mes collègues AFOC amender ce compte rendu du 29 octobre dernier. Les précisions sur la reprise de la lecture de la déclaration des locataires accordée par le Président en fin de questions diverses a été tronquée. En effet, compte tenu de la décision de Mr BRAYES de quitter la séance pendant cette lecture ainsi que le départ, en raison des débats assez longs de ce CA, de 5 administrateurs sur 18 présents soit  $\frac{1}{4}$  de l'assemblée, je n'ai pas souhaité poursuivre cette lecture qui devenait par les faits mêmes totalement inaudible et inutile.

Nous déplorons que la considération de tous pour la parole des représentants des locataires soit ignorée et par le fait même il légitimée et non fondée. Le respect de chacun n'est plus de mise dans cette assemblée.

Nous avons donc tenu d'envoyer par courriel à chacun des administrateurs le contenu de cette lecture.

Je demanderai donc que cette mise au point soit portée sur le compte rendu de cette séance du 17 décembre.

Je vous en remercie.

Les Administrateurs AFOC de l'OPAC 43,  
Lucien PONOT - Danièle MASSEBOEUF - Jean-Luc ISSARTEL